

disant que tout ce qui était en pays ennemi, ou pour les ennemis, était de bonne prise. Les représentations que Zéno lui adressa à ce sujet ne furent pas accueillies de manière à laisser espérer la moindre réparation de ces insultes. L'amiral vénitien, pour appuyer ces réclamations, ou pour protéger les vaisseaux de sa nation, rapprocha son escadre de l'escadre génoise. Elles se trouvèrent le 6 octobre 1405 sur les côtes de la Morée, dans deux rades différentes de l'île de Sapienza, si fatale aux Vénitiens cinquante ans auparavant.

Le lendemain elles s'aperçurent; dès-lors la bataille était inévitable, car les uns comme les autres redoutaient bien moins le reproche de l'avoir engagée que la honte de l'éviter. La flotte vénitienne suivait la flotte génoise; celle-ci revira de bord et lui épargna la moitié du chemin. Ici nous pouvons laisser le vainqueur lui-même nous raconter cette action. « Sérénissime prince, écrivait Zéno au doge, j'ai à rendre compte à votre seigneurie ducale, que le six de ce mois j'appris que la flotte du maréchal de Boucicault était mouillée à Sapienza. Je m'en approchai le soir, avec onze galères et deux gros bâtiments qui m'avaient joint la veille. Celles des Génois avaient leurs feux allumés, ne nous croyant pas si près. Au point du jour elles gagnèrent le large; je les suivis, prenant les devants avec mes meilleurs vaisseaux, mais d'assez loin; car je laissais entre elles et moi un intervalle d'environ huit milles. Dès que les Génois m'aperçurent ils revirèrent de bord. Ma première pensée fut que le maréchal voulait me parler; mais quand je vis que toute son escadre suivait ce mouvement, et qu'elle faisait des efforts pour me joindre, je ne doutai plus de sa véritable intention; je donnai le signal, et fis forcé de voiles et de rames pour l'attaquer.

« Le combat s'engagea très-vivement, et dura pendant quatre heures avec une grande perte des deux côtés; mais Dieu et la protection de Saint Marc nous donnèrent la victoire. L'ennemi fut contraint de prendre la fuite avec huit galères, en en laissant trois en notre pouvoir. Si tout notre monde eût fait son devoir, aucune n'aurait échappé. Si Dieu permet que je rentre à Venise, je prierai votre seigneurie d'ordonner une information contre ceux dont la mauvaise conduite a sauvé les ennemis. Je n'ai rien à dire de la mienne. Le maréchal de Boucicault m'a attaqué avec sa galère sur laquelle il y avait près de trois cents hommes, dont une partie de soldats français. Pendant plus d'une heure j'ai eu à défendre ma capitane contre cette galère et deux autres. L'ennemi est venu à l'abordage, nous avons eu à combattre corps à corps sur notre propre pont; nous

« avons été assez heureux pour le repousser. Une seule de nos galères, celle de Léonard Moncenigo, est venue à notre secours et nous a dégagés, en chargeant les ennemis avec beaucoup de vigueur. La capitane génoise était déjà hors de combat; elle s'est retirée pouvant à peine faire manœuvrer vingt avirons. Si elle eût été poursuivie elle tombait entre nos mains, mais on n'a obéi à aucun de mes signaux, et je ne pouvais moi-même entreprendre cette chasse, n'ayant pas à mon bord trente hommes en état de combattre. Si nous n'avions eu affaire qu'à des Génois, la victoire aurait été bien plus complète. J'ai cru que l'honneur de nos armes ne me permettait pas d'éviter cette bataille. » Zéno négligeait de dire qu'il avait lui-même reçu une nouvelle blessure dans le combat.

La victoire des Vénitiens était attestée par les trois galères prises avec leurs équipages et par la retraite des Génois. Cependant le maréchal de Boucicault ne voulut jamais convenir de sa défaite. Il publia un démenti de la relation simple et mesurée de Zéno. Il envoya un cartel à l'amiral, au doge lui-même, et de son autorité privée déclara la guerre à la république, sans s'inquiéter si Gènes était en état de la soutenir. Dans les premiers moments, il y eut quelques vaisseaux du commerce vénitien enlevés par des corsaires. Le gouvernement français lui-même parut vouloir appuyer les violences de Boucicault. On mit en prison quelques marchands vénitiens venus à la foire de Montpellier, et on leur confisqua pour plus de trente mille ducats de marchandises.

XVIII. Mais lorsqu'on vit la république préparer un armement formidable, on prévint tous les dangers de cette rupture; des négociateurs arrivèrent à Venise pour traiter de la paix, et les deux peuples se réconcilièrent, en se rendant tout ce qu'ils s'étaient pris. L'indemnité des dommages faits par les Génois aux Vénitiens, dans le pillage de Berythe, fut réglée à cent quatre-vingt mille ducats.

La relation de Zéno contenait un trait honorable pour les Français qui composaient la garnison des galères génoises. Un de ces Français, prisonnier de guerre, s'avisait de dire qu'il espérait prendre sa revanche, et tremper à son tour ses mains dans le sang vénitien. Par un oubli du droit des gens et de leur propre dignité, les magistrats de Venise firent pendre ce malheureux, et par un raffinement de cruauté, on lui taillada la plante des pieds, afin qu'il laissât sur la place St.-Marc l'empreinte sanglante de ses pas.

Ces divisions si déplorables entre les deux peuples auraient favorisé les vues des Turcs et des Tartares, si Bajazet n'eût été dans les fers, et si d'autres projets n'eussent fait dédaigner à Tamerlan la con-